

de voyage. Si vous recevez des services médicaux, procurez-vous une facture détaillée du médecin ou de l'hôpital avant de quitter le pays.

---

**Autres questions d'ordre médical**

---

Si vous souffrez de problèmes de santé, consultez votre médecin ou une clinique de voyage de Santé Canada pour obtenir conseils et orientation. Vous devriez également prendre les mesures suivantes :

- ✓ Emportez avec vous suffisamment de médicaments d'ordonnance ainsi qu'un double de votre ordonnance où figurent à la fois le nom commercial et la dénomination commune de votre médicament. Veillez à laisser ces médicaments dans leur emballage d'origine. Si vos médicaments sortent de l'ordinaire, renseignez-vous pour savoir s'ils sont vendus aux États-Unis.
- ✓ Emportez une paire supplémentaire de verres correcteurs ou de lentilles cornéennes ainsi qu'un double de votre ordonnance.
- ✓ Prenez les mêmes précautions que chez vous pour éviter l'infection au VIH, le virus qui cause le sida. L'utilisation de drogues intraveineuses est illégale et dangereuse — particulièrement si vous partagez des seringues.
- ✓ Si vous utilisez des seringues à des fins médicales, emportez-en suffisamment avec vous pour toute la durée de votre voyage et munissez-vous d'un certificat médical attestant que ces seringues sont à usage médical.
- ✓ Si vous êtes enceinte, consultez votre médecin.